



**Conseil Communautaire**  
**22 juillet 2020**  
**Dole – 18h**

## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 74  
Nombre de procurations : 7  
Nombre de votants : 81  
Date de la convocation : 16 juillet 2020  
Date de publication : 30 juillet 2020

### **GRAND DOLE**

**Communauté d'agglomération**

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

N°GD 58/20

#### **Objet**

Report des délais pour les  
projets à vocation  
économique

#### **Secrétaire de séance**

Patricia ANTOINE

#### **Rapporteur :**

Claire BOURGEOIS-  
RÉPUBLIQUE

#### **Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :**

P. Antoine, D. Bernardin, P. Blanchet, J.L Bonin, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, B. Chevaux, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, I. Girod, N. Gomet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, M. Henry, M. Hoffmann, L. Jarrot-Mermet, C. Jeanneaux, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix suppléé par M. Le Boudouil, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz suppléée par S. Vivine, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, A. Pernoux, H. Prat, L. Rabbe suppléé par B. Barret-Paques, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, G. Soldavini, J. Stolz, D. Troncin, P. Verne, P. Viverge, J. Zasempa.

#### **Délégués absents ayant donné procuration :**

M. Berthaud à S. Champanhet, A. Callegher à J.M Daubigney, J. Gruet à M. Mbitel, P. Jaboviste à A. Douzenel, J. Péchinot à C. Bourgeois-République, F. Rigaud à C. Monneret, J.M Sermier à N. Jeannet.

#### **Délégués absents non suppléés et non représentés :**

C. Chautard, G. Ginet, P. Jacquot.

Lors de ses cessions de parcelles sur les zones d'activité économique, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole impose aux acquéreurs des délais tant sur le plan administratif que technique.

Ces délais sont généralement de six mois pour l'obtention d'un permis de construire, et d'un an pour l'ouverture du chantier.

Compte tenu de la crise sanitaire et de l'état d'urgence sanitaire entré en vigueur sur l'ensemble du territoire national le 24 mars 2020, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole propose une majoration des délais de quatre mois pour les projets à vocation économique dont les échéances, qu'elles soient administratives ou techniques, se terminaient au-delà du 24 mars 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** le principe d'un report des délais administratifs et de construction pour tous les projets à vocation économique dont les échéances fixées par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole lors des prises de délibérations approuvant les ventes arrivaient à terme après le 24 mars 2020, début de l'état d'urgence sanitaire.

Fait à Dole,  
Le 22 juillet 2020,  
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE

Une copie sera transmise aux services suivants :

- Direction Pilotage et coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction du Développement Economique
- Pôle Services Techniques
- Trésorerie Principale du Grand Dole
- Société ESTIVALET – 17 C rue Pierre Vernier- 39100 DOLE
- SCI DIO - 13 rue des Chaucheux- 39100 FOUCHERANS
- SCI DOLEFIM - rue Amédée Bollée- 10600 BARBEREY-SAINT-SULPICE
- SARL JURA TRUCK Services - rue Général Béthouard- 39100 DOLE
- Etude BARTHEN-RUIZ-VANDEL-8 rue Joseph Thoret-39100 DOLE
- Maître François GUILLERMET-2 rue Bossack-21000 DIJON

